

Centre Notre-Dame de Fatima

États Financiers

31 mars 2022



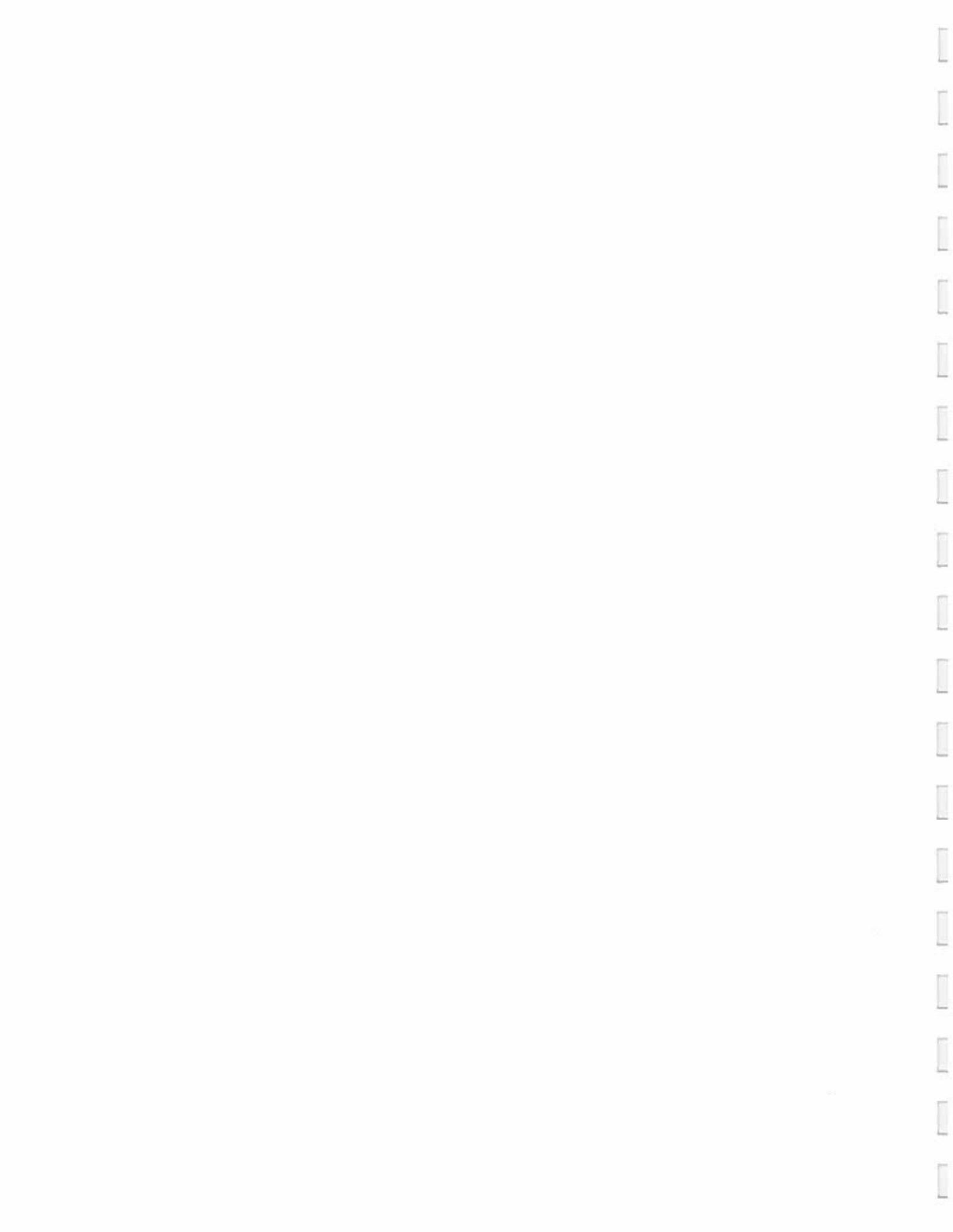
# CENTRE NOTRE-DAME DE FATIMA

## TABLE DES MATIÈRES

---

<b>RAPPORT DE L'AUDITEUR</b>	1 - 2
<b>ÉTATS FINANCIERS</b>	
➤ Résultats	3
➤ Évolution de l'actif net	4
➤ Bilan	5
➤ Flux de trésorerie	6
<b>NOTES COMPLÉMENTAIRES</b>	7 - 14
<b>RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES</b>	
➤ Détail des produits	Annexe 1
➤ Détail des charges	Annexe 2

---





## RAPPORT DE L'AUDITEUR

---

Aux membres du conseil d'administration de  
Centre Notre-Dame de Fatima

### Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Centre Notre-Dame de Fatima (l'« organisme ») au 31 mars 2022, qui comprennent le bilan au 31 mars 2022 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes aux états financiers, y compris le résumé des principales méthodes comptables, et les annexes.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans le paragraphe sur le fondement de l'opinion avec réserve, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2022, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, l'organisme tire des revenus de dons et de certaines activités de financement dont il n'est pas possible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces revenus s'est limité aux montants inscrits dans les comptes de l'organisme et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des revenus de dons, d'activités de financement et de sorties, de l'excédent des produits par rapport aux charges et des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation pour les exercices terminés le 31 mars 2022 et le 31 mars 2021, de l'actif à court terme et de l'actif net au 31 mars 2022 et au 31 mars 2021.

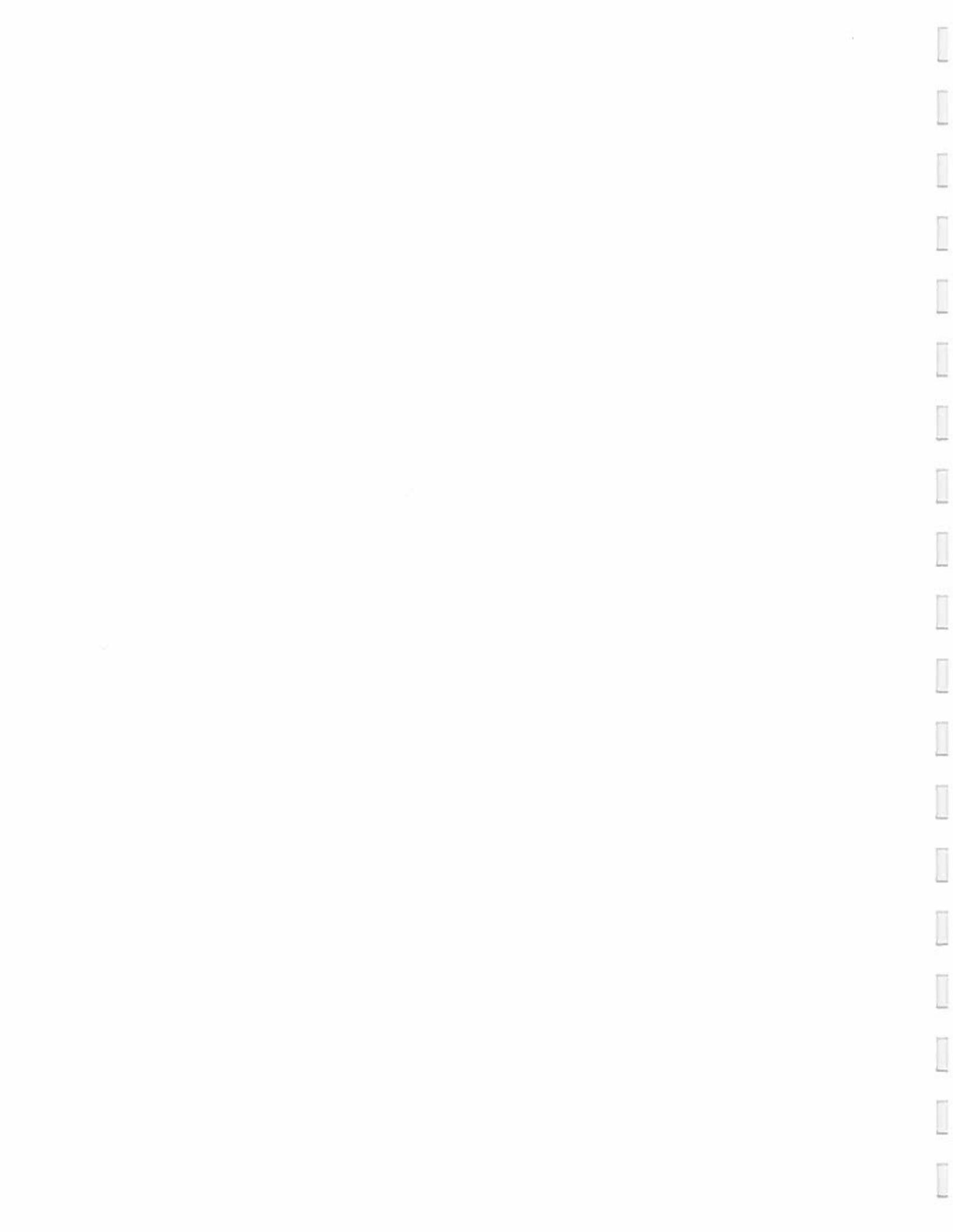
Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

### Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.





### Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

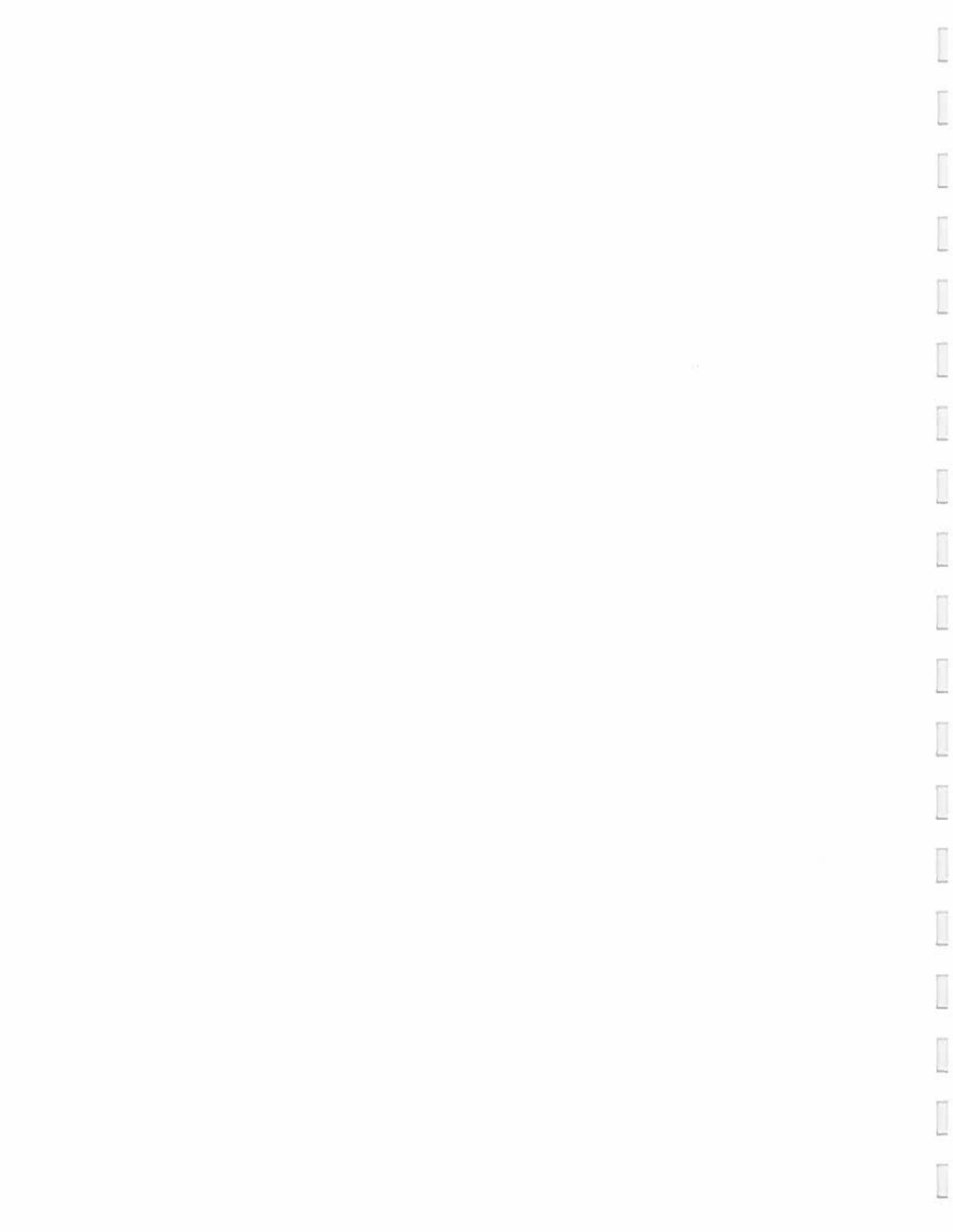
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Saint-Lazare,  
le 15 juin 2022

CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A111083



# CENTRE NOTRE-DAME DE FATIMA

## RÉSULTATS

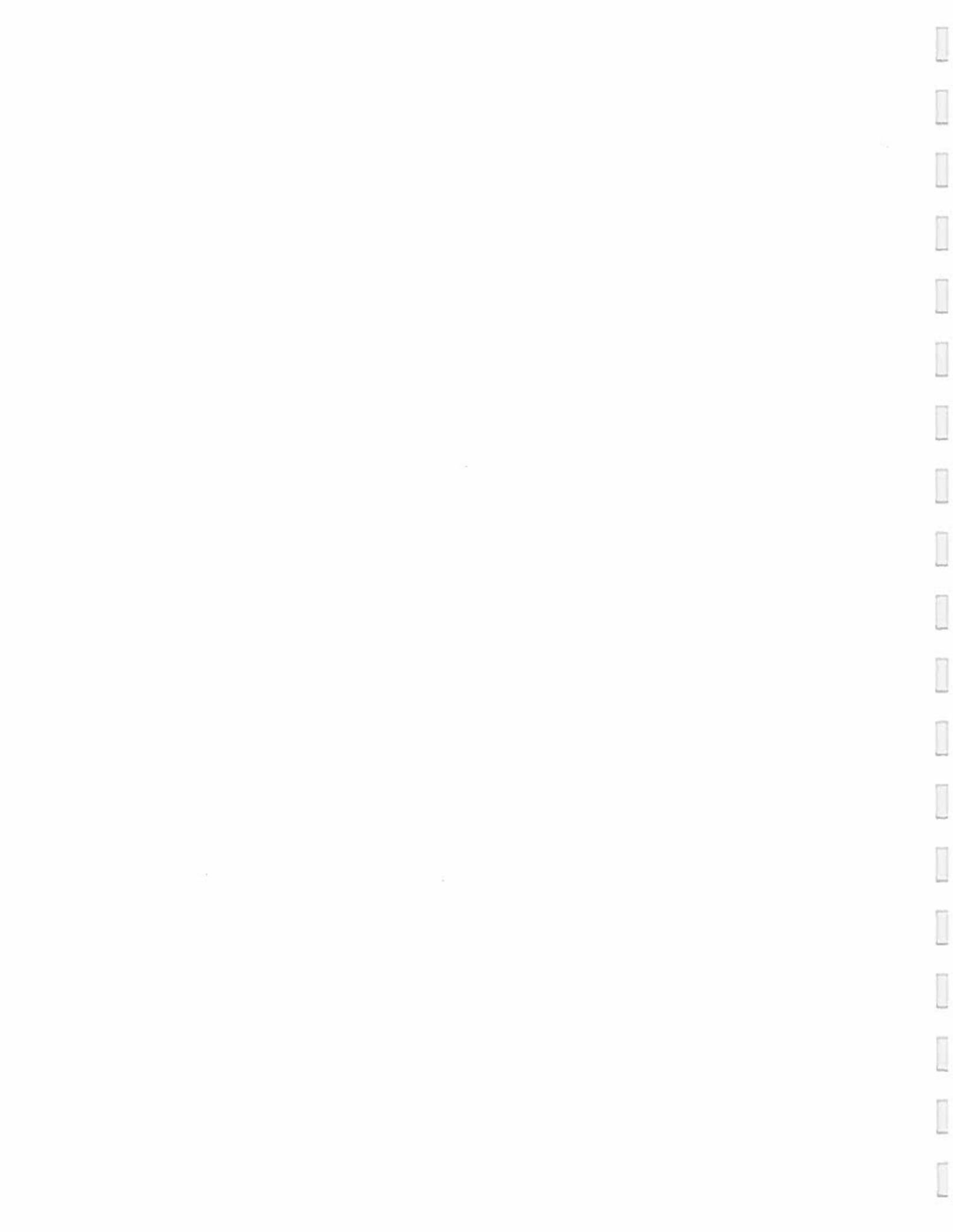
de l'exercice terminé le 31 mars 2022

3

---

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
Produits - Annexe 1	2 012 434 \$	1 570 144 \$
Charges - Annexe 2	<u>1 697 627</u>	<u>1 137 370</u>
Excédent des produits par rapport aux charges avant amortissement	314 807	432 774
Amortissement des immobilisations corporelles	(105 431)	(106 267)
Amortissement de l'autre élément d'actif	<u>(1 236)</u>	<u>(2 472)</u>
	<u>(106 667)</u>	<u>(108 739)</u>
 <b>EXCÉDENT DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES</b>	 <u><b>208 140 \$</b></u>	 <u><b>324 035 \$</b></u>

---



# CENTRE NOTRE-DAME DE FATIMA

## ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

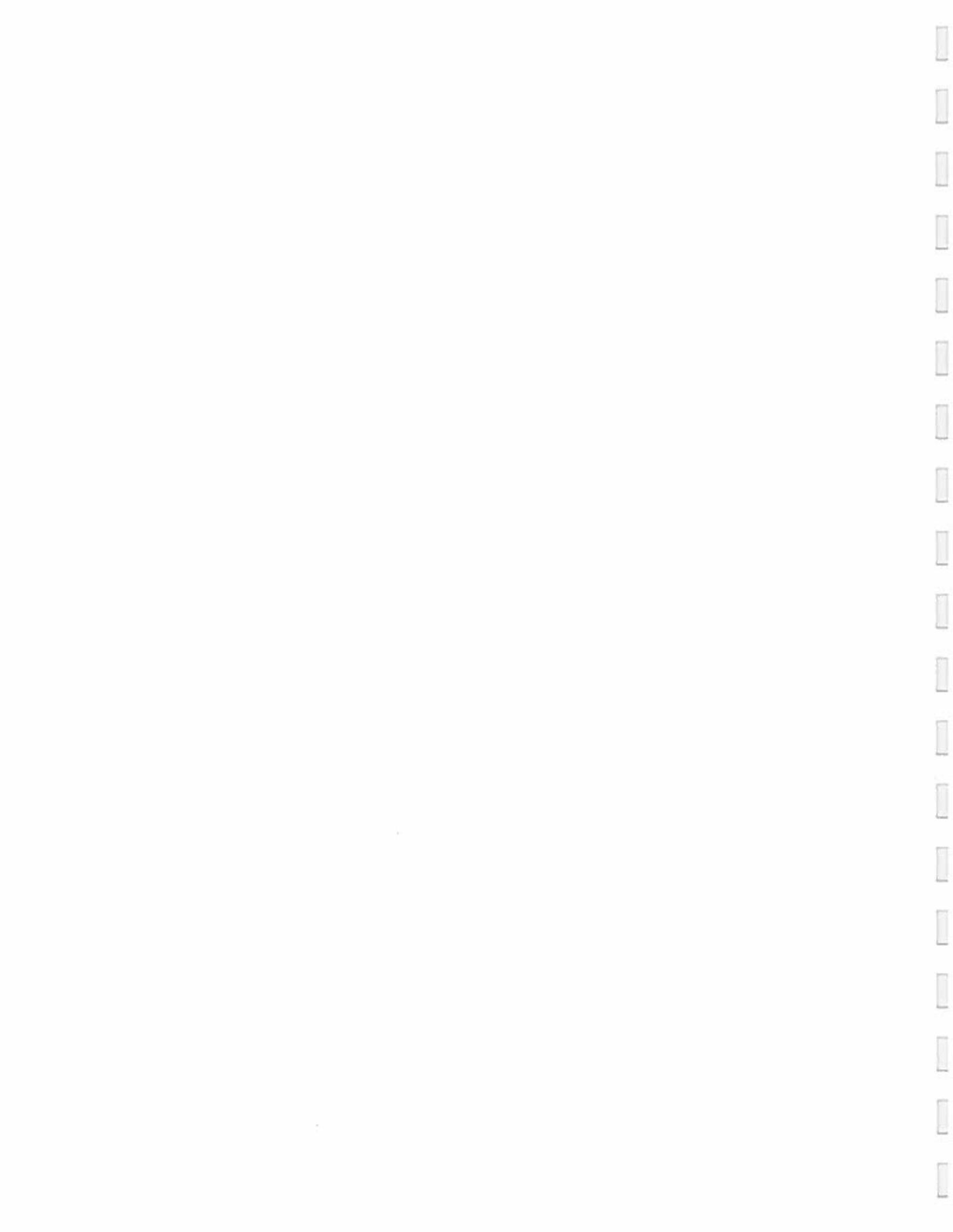
de l'exercice terminé le 31 mars 2022

4

---

	<u>Investi en</u> <u>immobilisation</u>	<u>Non</u> <u>affecté</u>	<u>Total</u> <u>2022</u>	<u>Total</u> <u>2021</u>
SOLDE AU DÉBUT	1 103 968 \$	(412 934) \$	691 034 \$	366 999 \$
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(73 394)	281 534	208 140	324 035
Investissement en immobilisations	<u>109 595</u>	<u>(109 595)</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
SOLDE À LA FIN	<u>1 140 169 \$</u>	<u>(240 995) \$</u>	<u>899 174 \$</u>	<u>691 034 \$</u>

---



# BILAN

# CENTRE NOTRE-DAME DE FATIMA

## BILAN

au 31 mars 2022

---

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
<b>ACTIF À COURT TERME</b>		
Encaisse	540 928 \$	671 736 \$
Débiteurs (note 3)	74 438	168 652
Frais payés d'avance	8 632	9 860
Dépôt sur achat d'immobilisations corporelles	<u>500</u>	<u>-</u>
	624 498	850 248
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 4)</b>	<b>1 598 877</b>	<b>1 572 381</b>
<b>AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF (note 5)</b>	<u>-</u>	<u>1 236</u>
	<u>2 223 375 \$</u>	<u>2 423 865 \$</u>

Au nom du conseil

André Lévesque, administrateur

Paul Labrecque, administrateur

---

---

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
<b>PASSIF À COURT TERME</b>		
Créditeurs et charges à payer (note 7)	309 405 \$	121 662 \$
Apports reportés - subventions (note 8)	161 590	229 034
Revenus perçus d'avance	96 531	286 633
Prêt à terme, 3,4%, échu en juin 2021	-	100 000
Tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an (note 9)	<u>20 686</u>	<u>38 890</u>
	588 212	776 219
<b>DETTE À LONG TERME (note 9)</b>	<b>306 459</b>	<b>529 496</b>
<b>APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS (note 10)</b>	<u>429 530</u>	<u>427 116</u>
	1 324 201	1 732 831
<b>ACTIF NET</b>		
Investi en immobilisation	1 140 169	1 103 968
Non affecté déficitaire	<u>(240 995)</u>	<u>(412 934)</u>
	<u>899 174</u>	<u>691 034</u>
	<u>2 223 375 \$</u>	<u>2 423 865 \$</u>

---



**CENTRE NOTRE-DAME DE FATIMA**

6

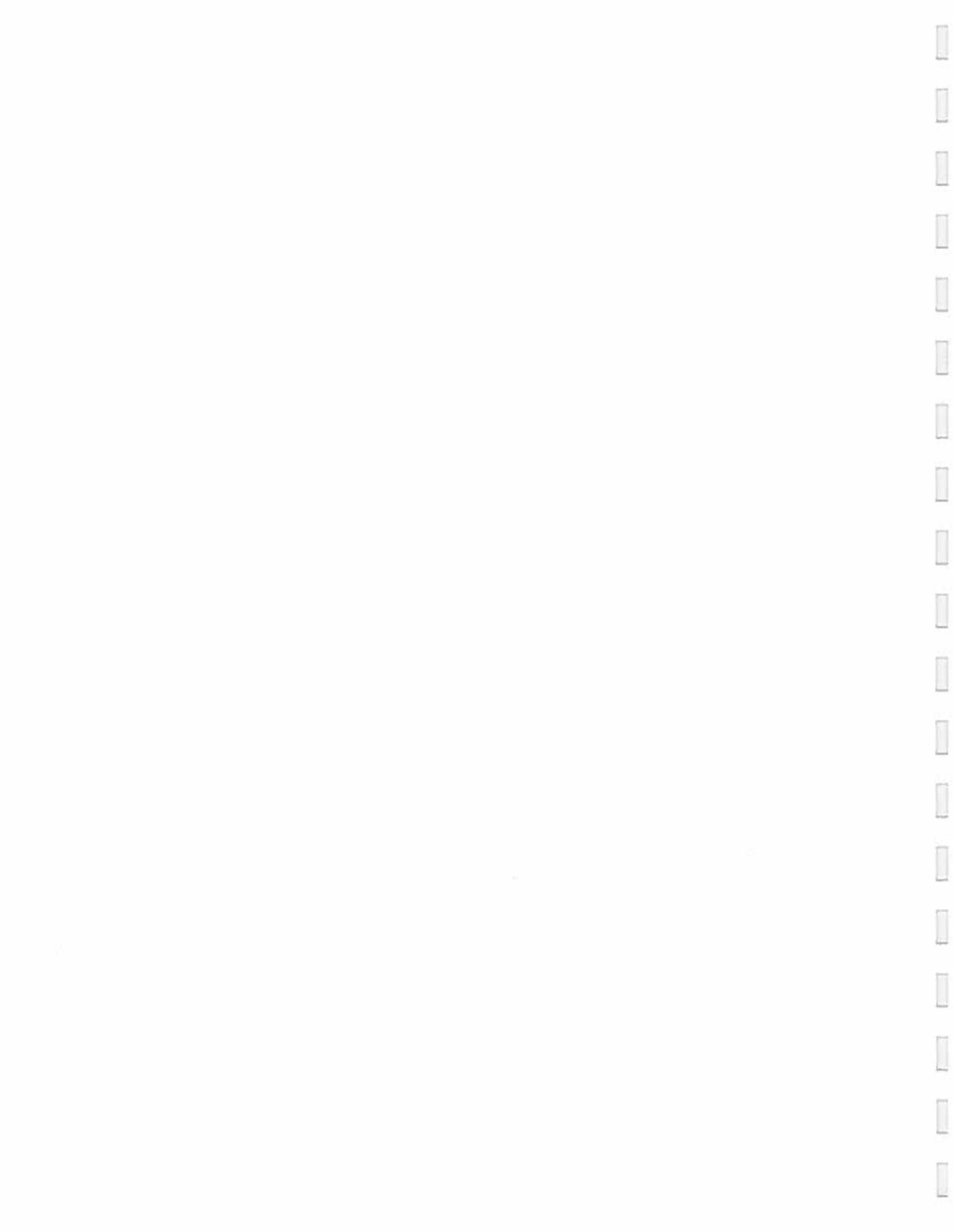
**FLUX DE TRÉSORERIE**

de l'exercice terminé le 31 mars 2022

---

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
<b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>		
Rentrées de fonds-produits	1 830 012 \$	1 649 510 \$
Sorties de fonds-charges	(1 520 090)	(1 208 226)
Intérêts versés	<u>(2 012)</u>	<u>(5 325)</u>
	<u>307 910</u>	<u>435 959</u>
<b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Achat d'immobilisations corporelles	<u>(131 927)</u>	<u>(21 638)</u>
<b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Remboursement de la dette à long terme	(422 135)	(85 948)
Accroissement de la dette à long terme	80 894	250 225
Accroissement des apports reportés	<u>34 450</u>	<u>23 771</u>
	<u>(306 791)</u>	<u>188 048</u>
<b>ACCROISSEMENT NET (DIMINUTION NETTE) DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>	<b>(130 808)</b>	<b>602 369</b>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE (note 11)</b>	<u><b>671 736</b></u>	<u><b>69 367</b></u>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE (note 11)</b>	<u><b>540 928 \$</b></u>	<u><b>671 736 \$</b></u>

---



---

### 1- OBJECTIF ET FORME JURIDIQUE DE L'ORGANISME

Centre Notre-Dame de Fatima est constitué comme organisme sans but lucratif en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec. L'organisme est une oeuvre à vocation charitable dont la mission est la gestion des services de camps, de répit et d'hébergement de groupes pour les enfants, les adultes et les personnes handicapées. Ces services sont offerts en complémentarité avec les familles, les services sociaux et les services éducatifs, afin de contribuer à la croissance, au bien-être et à l'épanouissement des bénéficiaires.

En vertu de son statut, l'organisme est exempté des impôts sur le revenu.

### 2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

#### **Utilisation d'estimations**

La préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur le montant présenté au titre des actifs et des passifs, sur l'information fournie à l'égard des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers et sur le montant présenté au titre des produits et des charges au cours de la période considérée. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements seront apportés au besoin aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus.

#### **Comptabilité par fonds**

Les produits et les charges afférents à la prestation de services et à l'administration sont présentés dans le fonds de l'actif net non affecté.

Les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux immobilisations sont présentés dans le fonds de l'actif net investi en immobilisation.

#### **Comptabilisation des produits**

L'organisme applique la méthode du report pour la comptabilisation des apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. L'organisme constate ses autres produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.



---

**2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)****Apports reçus sous forme de services**

Des bénévoles consacrent plusieurs heures par année à aider l'organisme à assurer son fonctionnement. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

**Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Les apports reçus sous forme d'immobilisations sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport. Les immobilisations corporelles sont amorties selon les méthodes et taux annuels suivants :

Bâtiments	40 ans	Solde linéaire
Gazebo	10 ans	Solde linéaire
Mobilier et équipement sportif	16 ans	Solde linéaire
Équipement de bureau	8 ans	Solde linéaire
Matériel et outillage	10 %	Solde dégressif
Matériel roulant	30 %	Solde dégressif
Équipement informatique	3 ans	Solde linéaire
Pavage	15 ans	Solde linéaire
Équipement de surveillance	5 ans	Solde linéaire

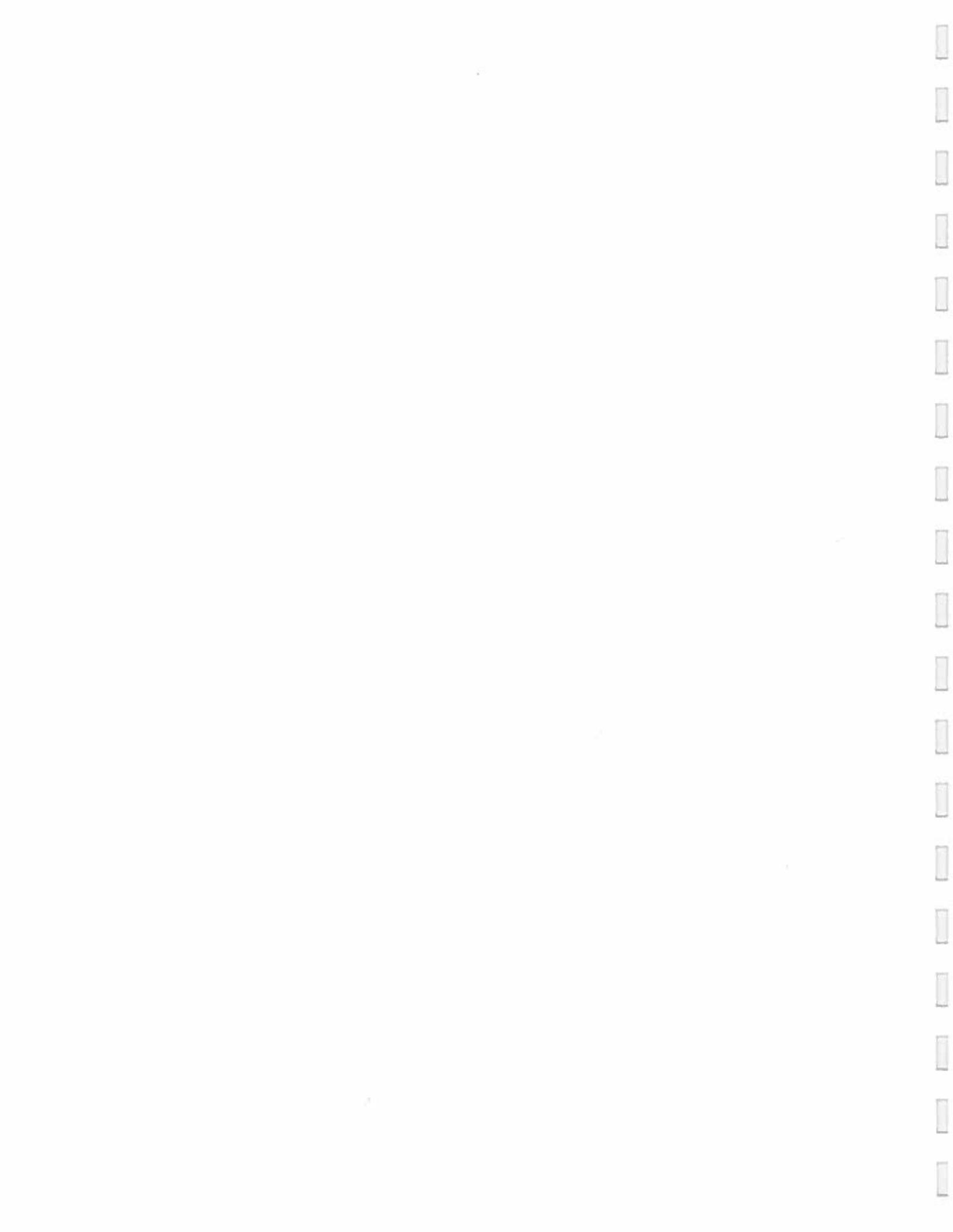
**Site Web**

Les frais engagés pour développer la partie transactionnelle du site Web permettant à l'organisme de générer des produits d'exploitation sont comptabilisés au coût. L'amortissement est basé sur le coût et calculé selon la méthode du solde linéaire sur une durée de 5 ans.

Les coûts engagés pour le développement des parties du site Web qui ne sont pas directement liés au processus transactionnel générateur de produits d'exploitation sont passés en charge dans l'exercice au cours duquel ils sont engagés.

**Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires.



**2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)****Instruments financiers**

L'organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse et des débiteurs.

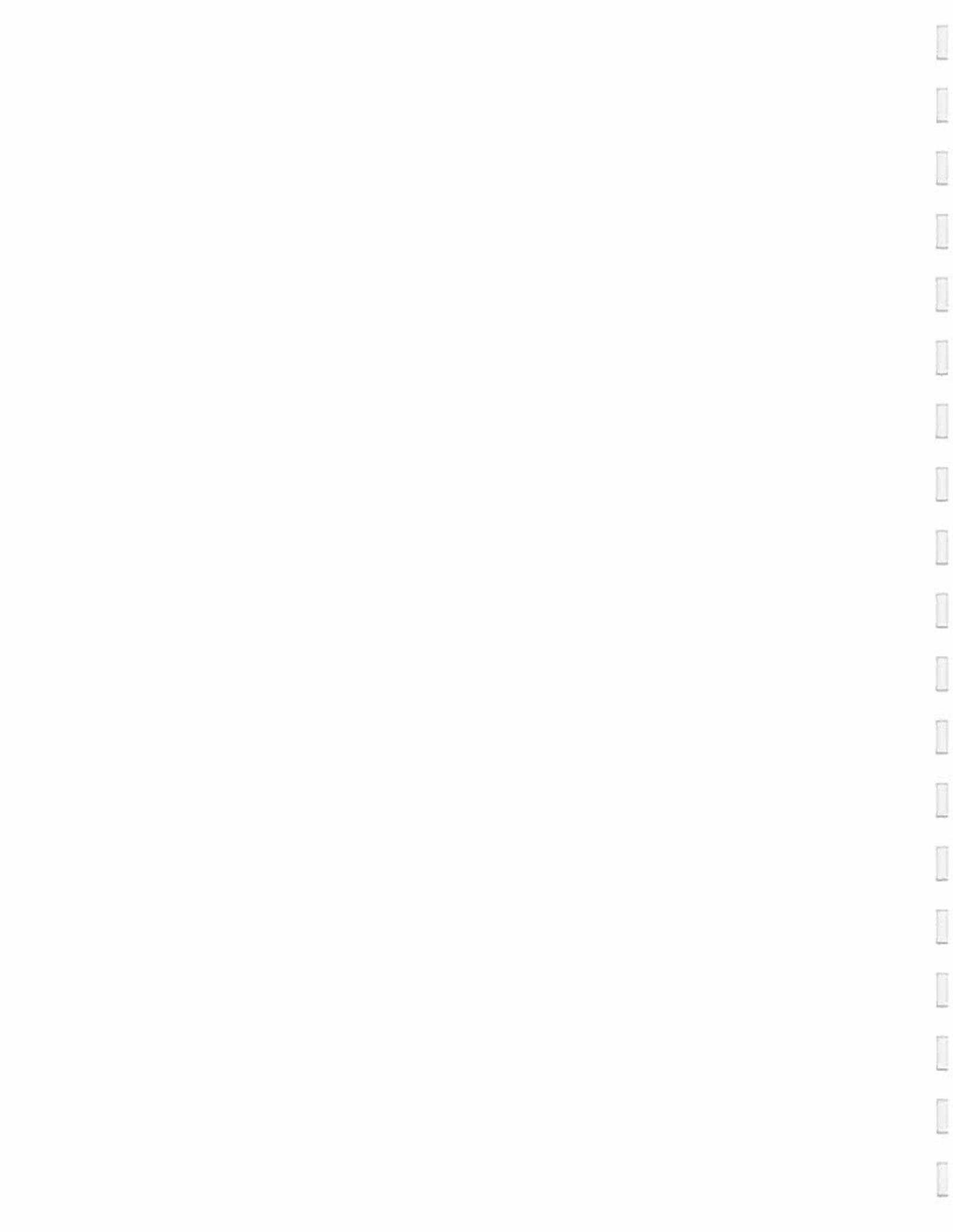
Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs et charges à payer, des revenus perçus d'avance et de la dette à long terme.

**3- DÉBITEURS**

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
Clients	14 370 \$	7 732 \$
Sommes à recevoir de l'État	16 965	3 841
Subventions à recevoir	39 072	157 017
Sommes à recevoir de la Fondation Paul Leboeuf	4 031	-
Autres	-	62
	<u>74 438 \$</u>	<u>168 652 \$</u>

**4- IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

	<u>Coût</u>	<u>Amortissement cumulé</u>	<u>Valeur nette</u>	<u>Valeur nette</u>
Terrain	312 292 \$	-	312 292 \$	312 292 \$
Bâtiments	1 796 840	853 691	943 149	985 620
Gazebo	9 511	5 760	3 751	4 702
Mobilier et équipement sportif	459 310	296 573	162 737	107 021
Équipement de bureau	22 893	15 950	6 943	9 804
Matériel et outillage	221 533	122 021	99 512	87 925
Matériel roulant	161 474	136 105	25 369	36 242
Équipement informatique	29 084	9 652	19 432	6 499
Pavage	97 355	71 985	25 370	21 309
Équipement de surveillance	3 225	2 903	322	967
	<u>3 113 517 \$</u>	<u>1 514 640 \$</u>	<u>1 598 877 \$</u>	<u>1 572 381 \$</u>



**5- AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF**

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
Site Web, au coût amorti	- \$	1 236 \$

**6- EMPRUNT BANCAIRE**

L'organisme dispose d'un crédit autorisé de 150 000 \$ renouvelable en novembre 2022. Tout emprunt relatif à ce crédit autorisé porte intérêt au taux préférentiel + 2,75 %. Aucun solde n'est utilisé au 31 mars 2022.

**7- CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER**

Fournisseurs et frais courus	178 640 \$	30 142 \$
Salaires et vacances à payer	75 177	63 816
Sommes à remettre à l'État	9 185	3 825
Sommes à payer pour la Table intersectorielle jeunesse Vaudreuil-Soulanges	21 547	23 879
Sommes à payer au Centre Plein Air Fatima	24 856	-
	<u>309 405 \$</u>	<u>121 662 \$</u>

**8- APPORTS REPORTÉS - SUBVENTIONS**

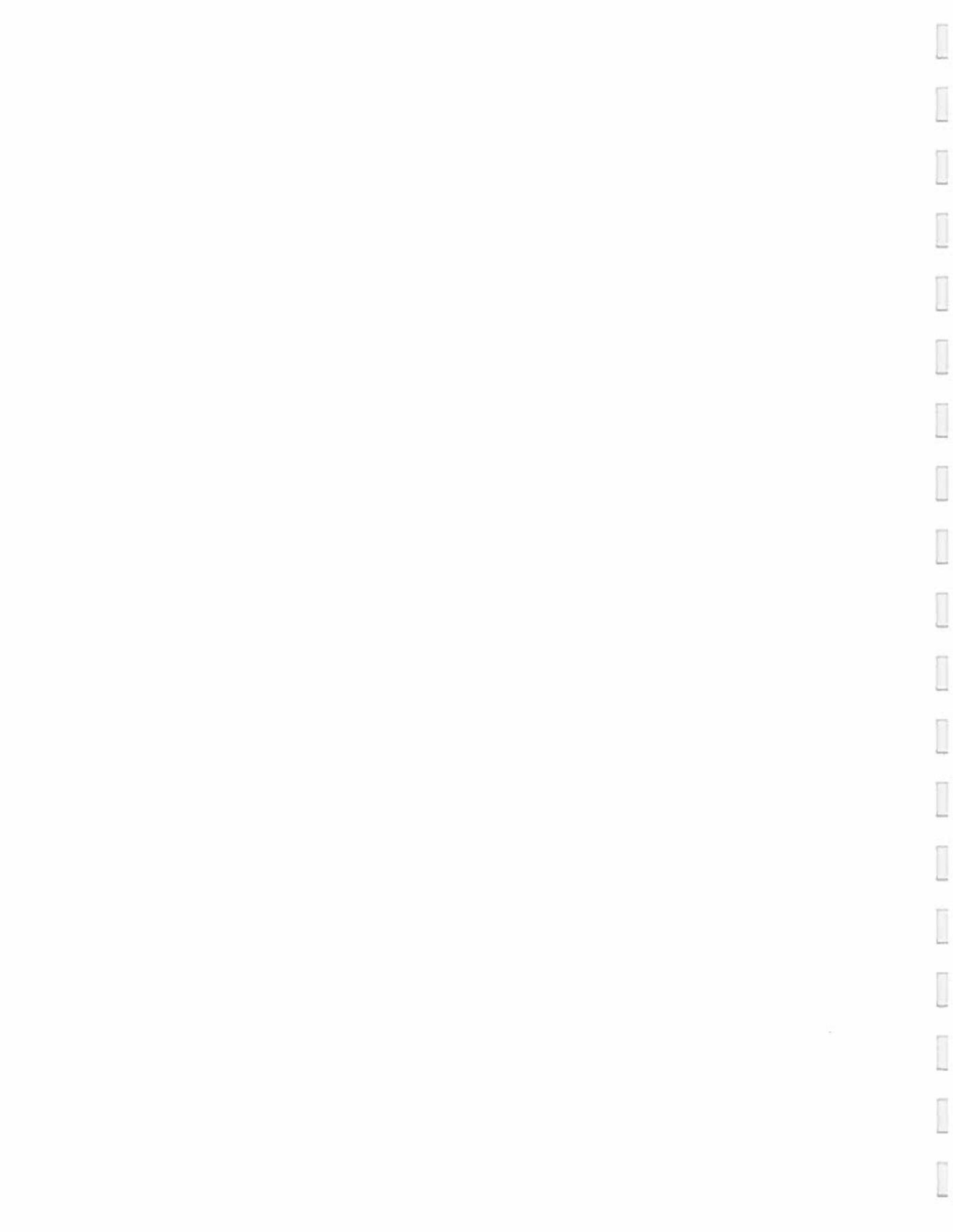
Financement destiné à couvrir les charges de fonctionnement

Solde au début de l'exercice	229 034 \$	50 237 \$
Moins : Montant constaté à titre de produits au cours de l'exercice	(229 034)	(50 237)
Plus : Montant reçu pour l'exercice suivant	161 590	229 034
Solde à la fin de l'exercice	<u>161 590 \$</u>	<u>229 034 \$</u>

**9- DETTE À LONG TERME**

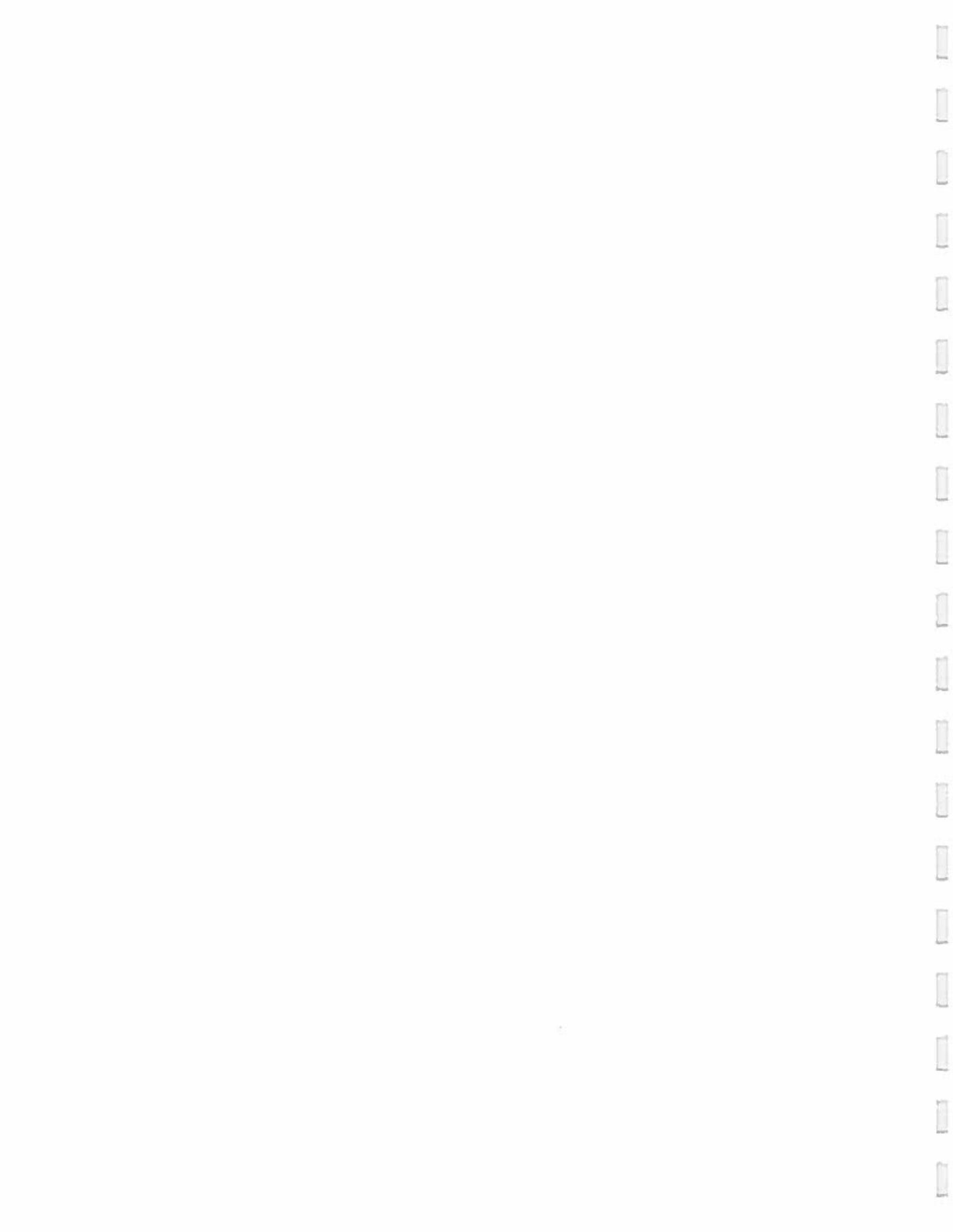
Billet à payer à la Fondation Paul Leboeuf, 2 %, moratoire sur les remboursements en capital et intérêts jusqu'à capacité financière viable du centre, échéant en mars 2035

180 618 \$	380 617 \$
------------	------------



9- DETTE À LONG TERME (suite)

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
Solde reporté	180 618 \$	380 617 \$
Lien sur matériel roulant, 0,9 %, remboursable par versements à la quinzaine de 124 \$, capital et intérêts, garanti par un matériel roulant d'une valeur comptable nette de 3 112 \$, échéant en avril 2023	3 439	6 606
Lien sur équipement, 8,3 %, remboursable par versements trimestriels de 913 \$, capital et intérêts, garanti par un équipement d'une valeur comptable nette de 4 501 \$, échéant en juillet 2022	1 756	5 010
Billet à payer à la Fondation Paul Leboeuf, 2 %, remboursable par versements mensuels de 329 \$, capital et intérêts, échéant en décembre 2025	14 222	17 549
Billet à payer à la Fondation Paul Leboeuf, 2 %, remboursable par versements mensuels de 228 \$, capital et intérêts, échéant en mai 2024	6 009	8 379
Prêt à terme, 3 %, remboursable à compter du 1er février 2023 par versements mensuels de 696 \$, capital et intérêts, échéant en janvier 2026	30 207	90 225
Prêt à terme dans le cadre du programme du Compte d'Urgence pour les entreprises canadiennes, sans intérêt ni modalité de remboursement, échéant en décembre 2023	60 000	60 000
Prêt à terme, 3 %, remboursable à compter du 1er février 2023 par versements mensuels de 898 \$, capital et intérêts, échéant en janvier 2026	30 894	-
	<u>327 145</u>	<u>568 386</u>
Tranche échéant à moins d'un an	<u>20 686</u>	<u>38 890</u>
	<u>306 459 \$</u>	<u>529 496 \$</u>



---

**9- DETTE À LONG TERME (suite)**

Les versements de capital requis au cours des quatre prochains exercices sont les suivants :

2023	2024	2025	2026
20 686 \$	84 538 \$	22 675 \$	18 628 \$

**10- APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS**

Les apports reportés afférents aux immobilisations représentent des apports reçus sous forme d'immobilisations et des apports affectés ayant servi à la construction de l'auberge et d'un chapiteau, à l'agrandissement de la cafétéria, à la réfection d'escaliers extérieurs, de plates-bandes, de toitures et du mur d'escalade, à l'acquisition de matériel et outillage et de mobilier et équipement sportif et à la rénovation des salles de bain, du Refuge et de l'infirmerie. Les variations survenues dans le solde des apports reportés afférents aux immobilisations sont les suivantes :

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
Solde au début	427 116 \$	434 065 \$
Accroissement de l'exercice	34 450	23 771
Montant amorti dans les résultats	<u>(32 036)</u>	<u>(30 720)</u>
Solde à la fin	<u>429 530 \$</u>	<u>427 116 \$</u>

**11- TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE**

La trésorerie et équivalents de trésorerie se composent des fonds en caisse et des soldes bancaires. La trésorerie et équivalents de trésorerie figurant dans l'état des flux de trésorerie comprennent les montants suivants comptabilisés dans le bilan :

Encaisse	<u>540 928 \$</u>	<u>671 736 \$</u>
----------	-------------------	-------------------

**12- OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES**

Au cours de l'exercice, l'organisme a conclu les opérations suivantes avec un administrateur. Ces transactions ont été effectuées dans le cours normal des activités et ont été comptabilisées à la valeur d'échange aux livres de l'organisme, qui est le montant de la contrepartie établie et acceptée par les parties.



**12- OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES (suite)**

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
<b>Produits</b>		
Apports généraux	3 000 \$	2 905 \$
Loyer	-	1 000
	<u>3 000 \$</u>	<u>3 905 \$</u>

Au cours de l'exercice, l'organisme a conclu les opérations suivantes avec la Fondation contrôlée par un administrateur. Ces transactions ont été effectuées dans le cours normal des activités et ont été comptabilisées à la valeur d'échange aux livres de l'organisme, qui est le montant de la contrepartie établie et acceptée par les parties.

**Dépenses**

Intérêts sur la dette à long terme	<u>429 \$</u>	<u>586 \$</u>
------------------------------------	---------------	---------------

**Sommes à recevoir**

Débiteurs	<u>4 031 \$</u>	<u>- \$</u>
-----------	-----------------	-------------

**Sommes dues**

Dette à long terme	<u>200 849 \$</u>	<u>406 546 \$</u>
--------------------	-------------------	-------------------

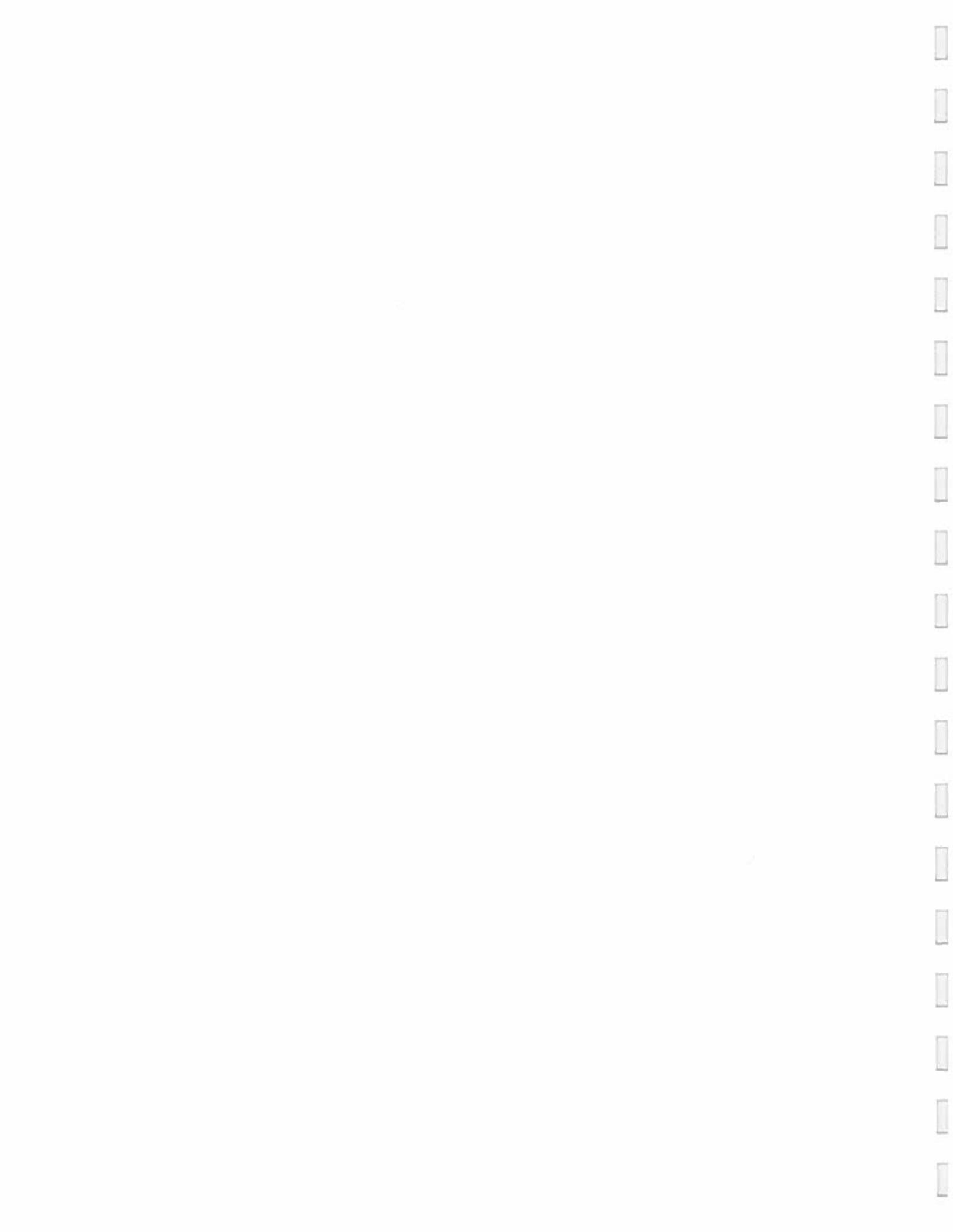
**13- INSTRUMENTS FINANCIERS**

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques. L'analyse suivante indique l'exposition et les concentrations de l'organisme aux risques à la date du bilan, soit au 31 mars 2022.

**Risque de crédit**

L'organisme consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Il effectue, de façon continue, des évaluations de crédit à l'égard de ses clients et n'a pratiquement jamais de mauvaises créances.

Pour les subventions à recevoir, l'organisme évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants qu'il a la quasi-certitude de recevoir en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative.



**13- INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)**

**Risque de liquidité**

Le risque de liquidité est le risque de ne pas être en mesure de répondre à ses besoins de trésorerie ou de financer ses obligations lorsqu'elles arrivent à échéance.

L'organisme gère son risque de liquidité en exerçant une surveillance constante des flux de trésorerie prévisionnels et réels, ainsi qu'en détenant des actifs qui peuvent être facilement transformés en trésorerie et en gérant les échéances des passifs financiers.

Les créiteurs et charges à payer sont généralement remboursés dans un délai n'excédant pas 30 jours.

**14- ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR À LA DATE DU BILAN**

À compter du 1er avril 2022, les activités suivantes du "Centre Notre-Dame de Fatima" seront prises en charge par le nouvel organisme "Centre Plein Air Fatima": camps de jour, classes nature, hébergement de groupes, activités hivernales et estivales ainsi que la location de salles. Les actifs et passifs attribuables à celles-ci seront ainsi transférés au nouvel organisme.

**15- CHIFFRES CORRESPONDANTS**

À des fins de comparaison avec celles de l'exercice courant, certaines données de l'exercice précédent ont été regroupées ou reclassées.



# CENTRE NOTRE-DAME DE FATIMA

Annexe 1

## DÉTAIL DES PRODUITS

de l'exercice terminé le 31 mars 2022

---

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
Pensions, hébergements et inscriptions	772 687 \$	497 521 \$
Locations et réceptions	14 030	1 782
Dons provenant de fondations et organismes	47 300	69 113
Dons de la Fondation J.A. DeSève	10 250	20 000
Autres dons	26 420	22 305
<b>Subventions fédérales :</b>		
Ressources Humaines et Développement des compétences Canada - Emplois d'été Canada	43 754	20 888
Subvention salariale d'urgence du Canada	484 023	477 371
Fondations communautaires du Canada	-	60 452
<b>Subventions provinciales :</b>		
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport		
- aide à l'accessibilité aux camps de vacances	201 146	167 366
- programme accompagnement en loisir pour les personnes handicapées	8 750	5 804
CISSS de la Montérégie-Centre (PSOC)		
- Soutien aux organismes communautaires	158 773	107 927
<b>Autres subventions :</b>		
- Centre de Réadaptation Marie-Enfant	44 279	48 166
- Desjardins	26 189	1 179
- Zone Loisir Montérégie	16 101	15 090
- Tourisme Montérégie	-	5 000
- Prêt AERAM	109 793	-
Autres	16 903	19 460
Amortissement des apports reportés (note 10)	32 036	30 720
<b>TOTAL</b>	<u>2 012 434 \$</u>	<u>1 570 144 \$</u>

---



# CENTRE NOTRE-DAME DE FATIMA

Annexe 2

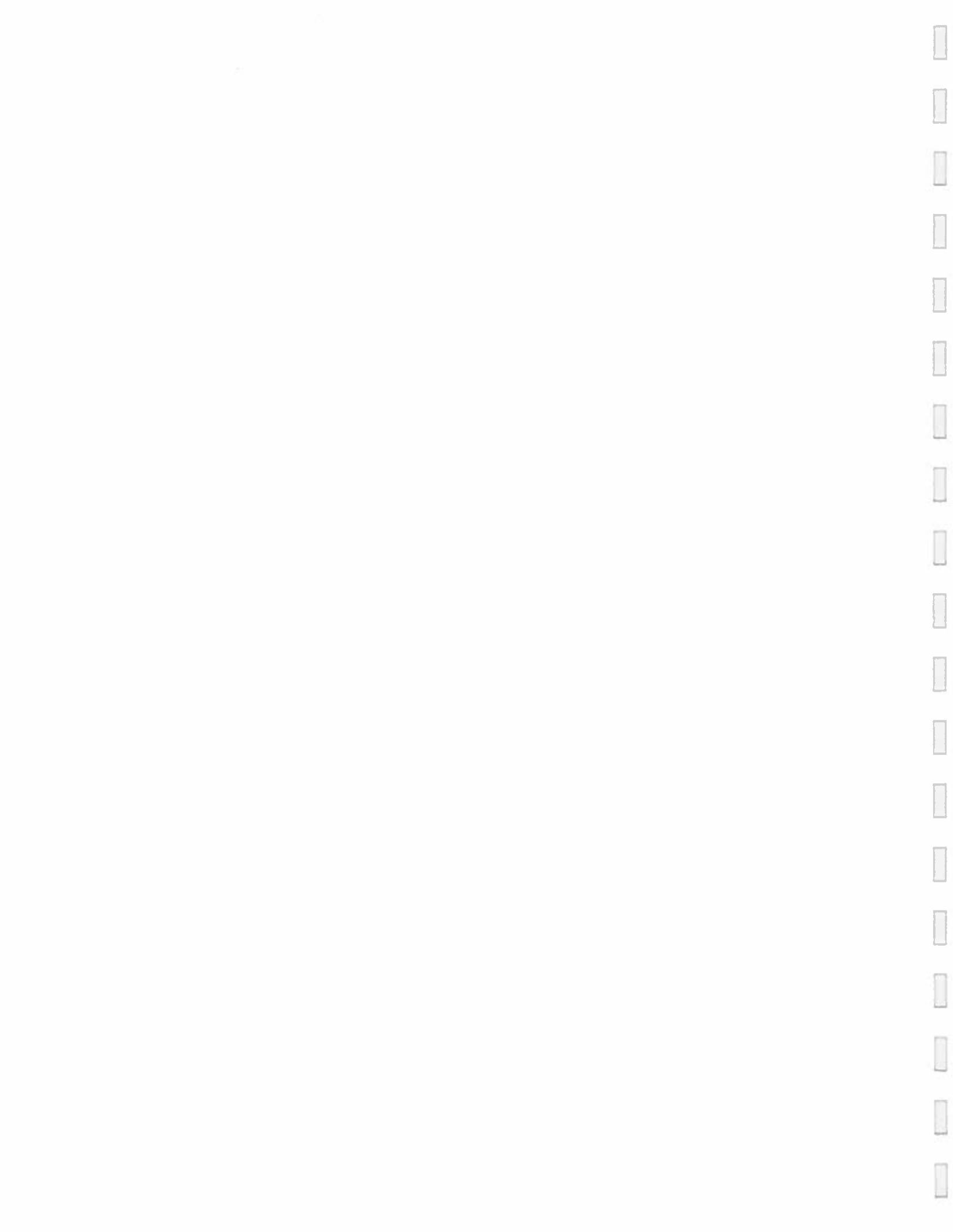
## DÉTAIL DES CHARGES

de l'exercice terminé le 31 mars 2022

---

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
<b>SALAIRES ET CHARGES SOCIALES</b>	<u>1 120 312 \$</u>	<u>810 164 \$</u>
<b>TRANSPORT ET COMMUNICATIONS</b>		
Publicité	9 245	5 521
Location d'équipement	1 815	387
Télécommunications	6 340	6 077
Frais postaux	312	542
Transport et frais de déplacement	20 864	6 970
Entretien et réparations du matériel roulant	10 135	6 884
Assurances du matériel roulant	<u>3 590</u>	<u>3 420</u>
	<u>52 301</u>	<u>29 801</u>
<b>ENTRETIEN ET RÉPARATIONS</b>	<u>226 609</u>	<u>59 394</u>
<b>FOURNITURES ET APPROVISIONNEMENTS</b>		
Denrées et fournitures	57 109	28 476
Électricité et chauffage	46 127	53 283
Papeterie, frais de bureau et autres	30 951	14 665
Matériel didactique et récréatif	15 780	31 811
Chandails et épinglettes	7 056	2 665
Honoraires - animation	8 246	-
Médicaments	<u>710</u>	<u>-</u>
	<u>165 979</u>	<u>130 900</u>

---



**CENTRE NOTRE-DAME DE FATIMA**

Annexe 2 (suite)

**DÉTAIL DES CHARGES (SUITE)**

de l'exercice terminé le 31 mars 2022

---

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
<b>ADMINISTRATION</b>		
Assurances	32 336 \$	24 154 \$
Honoraires professionnels	17 687	12 006
Taxes et permis	21 942	21 181
Frais de représentation	3 471	1 158
Cotisations et abonnements	41 215	29 350
Dépréciation des clients	116	3 289
Formation	5 049	2 912
Perte à la réalisation d'immobilisations corporelles	-	14
	<u>121 816</u>	<u>94 064</u>
<b>FRAIS FINANCIERS</b>		
Intérêts sur la dette à long terme	1 843	5 216
Intérêts débiteurs	169	109
Intérêts et frais bancaires	7 363	5 092
Frais cartes de crédit	1 235	2 630
	<u>10 610</u>	<u>13 047</u>
<b>TOTAL</b>	<u>1 697 627 \$</u>	<u>1 137 370 \$</u>

---

